



**HAL**  
open science

## La chaîne de l'esclavage dans les "Lettres persanes"

Sarga Moussa

► **To cite this version:**

Sarga Moussa. La chaîne de l'esclavage dans les "Lettres persanes". Littérature et esclavage (XVIIIe-XIXe siècle), Desjonquères, pp.50-60, 2010. hal-00910088

**HAL Id: hal-00910088**

**<https://hal.science/hal-00910088>**

Submitted on 1 Dec 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La chaîne de l'esclavage dans les *Lettres persanes*

*Pour ma mère*

Avant même d'être traité comme sujet à part entière dans l'*Esprit des lois* (1748), où il fait l'objet d'une critique connue (en particulier au chapitre 5 du livre XV), l'esclavage, réel ou métaphorique, apparaît comme l'un des fils rouges des *Lettres persanes* (1721). Les rapports de domination entre les différents protagonistes, mais aussi les renversements hiérarchiques, sont présents dès la deuxième lettre : « Tu leur commandes, et leur obéis », écrit Usbek au premier eunuque noir, à propos des femmes du sérail ; « tu les sers comme l'esclave de leurs esclaves. Mais, par un retour d'empire, tu commandes en maître comme moi-même, quand tu crains le relâchement des lois de la pudeur et de la modestie<sup>1</sup>. » Tout se tient, et tous se *tiennent*, donc, comme s'ils étaient liés par une « chaîne secrète<sup>2</sup> ». Il n'est pas interdit d'entendre aussi, dans cette métaphore de la *chaîne*, d'habitude interprétée en un autre sens, tout le champ sémantique de la contrainte et de l'emprisonnement : les fers de l'esclave ne sont pas loin...

Si le mot *esclavage* est très rare dans les *Lettres persanes* (on trouve en revanche plus fréquemment *servitude*, associé à des personnes et à des peuples), le terme d'*esclave* apparaît à 56 reprises soit, en moyenne, une fois toutes les trois lettres. La grande question des Lumières, celle de la liberté, est ici centrale, traitée de manière particulièrement virtuose, à travers une multiplicité de points de vue, qui se traduisent par un va-et-vient entre Orient et Occident, entre hommes et femmes, entre maîtres et esclaves, sans que les relations de pouvoir qui s'établissent soient jamais totalement stables. Si les eunuques sont définitivement des êtres diminués, si les esclaves ne sont pas libérés, et si les épouses restent enfermées dans le harem, ces hommes et ces femmes prennent la parole, et disent parfois l'injustice de leur situation, – c'est là, sans doute, l'une des grandes nouveautés qu'introduit Montesquieu, et qu'on ne saurait sous-estimer<sup>3</sup>.

Ce que Montesquieu et la plupart de ses contemporains appellent à tort le sérail (mot qui désigne d'abord le palais du sultan à Constantinople), et qui est en réalité, dans les *Lettres persanes*, le harem d'un particulier, le gynécée, donc, n'est accessible, de l'extérieur, qu'au maître des lieux, ou à des femmes (y compris chrétiennes), telle Lady Montagu, qui donna une image nouvelle (et plutôt idéalisante) des harems de la haute société turque, – mais ses lettres de Constantinople, bien qu'écrites en 1717 et 1718, ne seront publiées qu'après sa mort, en 1763 : elles ne sont donc pas connues de Montesquieu, qui se base plutôt sur les écrits des voyageurs du siècle précédent, en particulier Chardin et Tavernier. Le harem, espace *sacré*, selon l'étymologie arabe du mot, est un espace essentiellement féminin (il abrite les épouses et leurs esclaves), à l'exception des eunuques, hommes « dévirilisés », – mais tous sont, dans les *Lettres persanes*, désignés à un moment ou à un autre comme des esclaves, ou

<sup>1</sup> Montesquieu, *Lettres persanes*, éd. Jacques Roger, Paris, GF, 1964, p. 26.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 21 (« Quelques réflexions sur les *Lettres persanes* »). On a en général interprété cette métaphore de la *chaîne* comme une image du lien implicite entre les différentes lettres du recueil, considéré ou non comme un roman (voir l'Introduction de Catherine Volpilhac-Auger et Philippe Stewart aux *Lettres persanes*, dans l'édition des *Œuvres complètes* de Montesquieu, sous la direction de Jean Ehrard et Catherine Volpilhac-Auger, Oxford, Voltaire Foundation, t. 1 [2004], p. 50-51 et 67-68).

<sup>3</sup> En ce sens, je trouve sévère le jugement de C. Volpilhac-Auger et Ph. Stewart : « Tous les rapports dans le sérail sont donc dictés par une loi qui est réduite au pouvoir absolu du maître. [...] On mesure ainsi combien est hasardeuse toute analyse fondée sur le discours des personnages : le maître ne peut que parler en maître, même s'il est peu enclin à sévir [...], l'épouse en femme passionnée, quels que soient ses sentiments » (Introduction aux *Lettres persanes*, dans *Œuvres complètes* de Montesquieu, *op. cit.*, t. I, p. 57).

se considèrent comme étant en situation d'esclavage.

Les esclaves au sens propre, celles qui servent les épouses d'Usbek, dans leur « sérail » d'Ispahan, apparaissent tout au long du roman, mais elles n'ont jamais la parole : ce sont les grandes muettes, c'est-à-dire, d'une certaine façon, le degré zéro de l'esclavage. Pour autant, elles ne sont pas absentes des *Lettres persanes*, et leur condition est évaluée de manière variable, selon qui en parle. Zéphis, l'une des épouses d'Usbek, se plaint auprès de lui qu'on lui ait arraché son esclave Zélide, qui la « sert avec tant d'affection, et dont les adroites mains portent partout les ornements et les grâces », écrit-elle<sup>4</sup>. Zélide est à la fois le prototype de la « bonne négresse », totalement dévouée à sa maîtresse, et beaucoup plus que cela. « J'ai trouvé Zachî couchée avec une de ses esclaves », dira crûment le grand eunuque à Usbek, lorsque celui-ci aura totalement perdu le contrôle de son harem<sup>5</sup>. Bien que proscrites, les relations homosexuelles sont sans doute une conséquence inévitable du système de la polygamie, aggravée, ici, par l'absence prolongée du maître.

Si les femmes esclaves sont d'abord un corps sans voix, dans les *Lettres persanes*, il n'en va pas tout à fait de même pour les esclaves mâles, dont la prise de parole est cependant réduite. Citons surtout la lettre de l'esclave Pharan à Usbek, à qui il se plaint du sort que lui réservait le chef des eunuques noirs, à savoir la castration, nécessaire pour qu'il remplace, dans le harem, un eunuque noir qui venait de mourir : « Ceux qui, en naissant, ont eu le malheur de recevoir de leurs parents un traitement pareil se consolent peut-être sur ce qu'ils n'ont jamais connu d'autre état que le leur ; mais qu'on me fasse descendre de l'humanité, et qu'on m'en prive, je mourrais de douleur, si je ne mourais pas de cette barbarie<sup>6</sup>. » Notons ici que cette superbe déclaration « humaniste » sur l'intégrité du corps humain n'est connue d'Usbek que parce qu'il y a eu protestation de la part de l'esclave. L'histoire des vaincus, comme on sait, est souvent inaudible, et pour cause. Mais grâce au choix du genre épistolaire, qui permet de démultiplier les voix narratives et les points de vue énonciatifs, Montesquieu fait entendre, fût-ce de manière éphémère, ceux que l'on appellerait aujourd'hui des *subalternes*. C'est tout l'intérêt de ce texte de fiction que d'avoir donné la parole, en 1721, à une catégorie sociale qui, à cette date, aurait été bien incapable de la prendre, – les premiers témoignages d'affranchis, publiés d'abord en anglais, datent de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les eunuques, quant à eux, sont beaucoup plus présents comme *sujets* parlant et écrivant dans les *Lettres persanes*. Montesquieu leur donne la parole à plusieurs reprises, y compris aux Noirs, ceux dont la mission est de « garder le lit », selon l'étymologie grecque du mot *eunuque*. Ils sont donc à l'intérieur du harem, et, contrairement aux eunuques blancs qui en gardent l'entrée ou qui sont affectés au service du maître, ils semblent qu'ils aient été entièrement castrés (ablation des testicules et du pénis), du moins en Perse, – ce qui ne supprime pas forcément le désir sexuel : si le premier eunuque noir, à la lettre IX, dit regarder les femmes « avec indifférence », c'est uniquement parce que « les feux de la jeunesse ont passé<sup>7</sup> ». Quoi qu'il en soit, les plaintes qu'exprime cet eunuque sur son sort seraient, d'après Jean Ehrard, « la première fois dans notre littérature qu'un Noir prend la parole pour son propre compte<sup>8</sup> ». Enfermé dans une « prison affreuse<sup>9</sup> », le premier eunuque a beau se consoler en considérant qu'il se trouve dans « un petit empire » qu'il contribue à régir, il admet lui-même qu'il est une victime de ce système de domination, au même titre, d'ailleurs, que les femmes dont il veut bien prendre en charge « la haine », comme il dit<sup>10</sup>. « Ce n'est pas

<sup>4</sup> Montesquieu, *Lettres persanes*, éd. J. Roger, p. 28 (lettre IV).

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 243 (lettre CXLVII).

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 79 (lettre XLII).

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 32 (lettre IX).

<sup>8</sup> Jean Ehrard, *Lumières et esclavage*, Bruxelles, André Versailles éditeur, 2008, p. 81.

<sup>9</sup> Montesquieu, *Lettres persanes*, éd. J. Roger, *op. cit.*, p. 33 (lettre IX).

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 34 (lettre IX).

qu'à mon tour je n'aie un nombre infini de désagréments, et que tous les jours ces femmes vindicatives ne cherchent à renchérir sur ceux que je leur donne : elles ont des revers terribles. Il y a entre nous un flux et un reflux d'empire et de soumission. Elles font toujours tomber sur moi les emplois les plus humiliants ; elles affectent un mépris qui n'a point d'exemple ; et, sans égards pour ma vieillesse, elles me font lever la nuit dix fois pour la moindre bagatelle<sup>11</sup>. » Ces chicaneries constantes relèvent déjà d'une forme de persécution. Mais lorsqu'on en vient à des exemples plus précis, le tableau vire carrément au cauchemar sadique : « Une autre fois elles m'attachent derrière leur porte et m'y *enchaînent* nuit et jour<sup>12</sup>. » On est ici au cœur de ce que l'on pourrait appeler la *chaîne de l'esclavage*, chaque protagoniste du harem étant à la fois enchaîné et enchaînant. Sommes-nous dans une représentation fantasmagorique ? L'eunuque, en tout cas, vit et décrit ces humiliations comme une forme de torture, qu'il doit subir sans se plaindre, – si ce n'est dans une lettre adressée à un ancien domestique d'Usbek. Tout renvoie évidemment à un *trauma* initial, que la victime explique elle-même, dans une magnifique formule : « Mon premier maître [m'obligea] à me séparer pour jamais de moi-même<sup>13</sup> », – c'est bien là le comble de l'aliénation, qui redouble en quelque sorte le statut d'esclave, lequel, littéralement, *ne s'appartient pas*. Du reste, le chef des eunuques noirs fait lui-même cette comparaison à plusieurs reprises, comme à la lettre XV ou à la lettre LXIV. Certes, il s'agit d'une forme particulière d'esclavage, puisque l'eunuque est, vis-à-vis des femmes du harem, le relai de l'autorité du maître. Mais il sait bien que sa position est fondamentalement servile<sup>14</sup>. Quant à celui qui régent le harem d'Usbek en l'absence de celui-ci, il répète à l'eunuque Solim, son confident qui le transmet aussitôt à son maître, à quel point il est soumis à l'autorité de celui-ci<sup>15</sup>.

Qu'en est-il maintenant des épouses ? Certes, elles sont de condition libre, mais que vaut cette liberté dans le harem ? Ainsi, Usbek se croit-il obligé de développer des trésors de rhétorique pour persuader son épouse Zachi (jalouse de l'arrivée de Roxane) qu'elle doit être sévèrement gardée pour son propre bien : « Vous devez me rendre grâce de la gêne où je vous fais vivre, puisque ce n'est que par là que vous méritez encore de vivre », lui explique-t-il sans sourciller<sup>16</sup>. Car les dérèglements sexuels ne sont rien de moins que le prélude à l'anarchie, qui risque de se propager de l'intérieur vers l'extérieur : c'est bien l'ordre du Monde qui est menacé par les fréquentations incontrôlées des femmes – fût-ce la simple présence d'un eunuque blanc dans la chambre d'une épouse –, dans la perspective « despotique » qui est celle d'Usbek. Ce dernier, à peine arrivé à Paris, écrit d'ailleurs à sa nouvelle épouse pour lui présenter cette ville comme le contre-modèle absolu : « Que vous êtes heureuse, Roxane, d'être dans le doux pays de Perse, et non pas dans ces climats empoisonnés où l'on ne connaît ni la pudeur ni la vertu<sup>17</sup> ! » Il n'empêche que le « doux pays » en question est surtout, pour Roxane, une prison, au nom de l'exigence absolue de fidélité féminine, laquelle fait pourtant l'objet d'une dénégation hypocrite de la part d'Usbek : « Ainsi, quand nous vous enfermons si étroitement ; que nous vous faisons garder par tant d'esclaves, que nous gênons si fort vos désirs lorsqu'ils volent trop loin : ce n'est pas que nous craignons la dernière infidélité ; mais c'est que nous savons que la pureté ne saurait être trop grande, et que la moindre tache peut la corrompre<sup>18</sup> », explique-t-il doctement à sa nouvelle conquête. Quant aux épouses, même

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 35 (lettre IX).

<sup>12</sup> *Ibid.* ; je souligne.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 35 (lettre IX).

<sup>14</sup> « Je suis [...] esclave », reconnaissait le premier eunuque noir dans le sérail duquel le chef des eunuques noirs d'Usbek était entré étant jeune (*ibid.*, p. 111, lettre LXIV).

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 245 (lettre CLI).

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 52 (lettre XX).

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 58 (lettre XXVI).

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 60 (lettre XXVI).

lorsqu'elles donnent tous les gages possibles de loyauté au maître, elles ne peuvent s'empêcher de trahir la réalité de leur condition. Ainsi Zachi, écrivant à Usbek, lui raconte-t-elle une excursion à la campagne sur un mode faussement humoristique, qui permet de dénoncer son statut de prisonnière réelle (« nous espérons être plus libres », confie-t-elle) : « Chacune de nous se mit, selon la coutume, dans une boîte et se fit porter dans le bateau » ; lorsqu'un orage éclata, une partie des eunuques voulut tirer les femmes de leur « prison », mais leur chef s'y opposa ; l'intervention d'une esclave pour sauver sa maîtresse fut de même brutalement stoppée ; enfin, Zachi s'évanouit, comme si l'on atteignait un point limite du supportable et du dicible, la terreur du péril extérieur étant redoublée par la situation d'enfermement<sup>19</sup>. L'épouse n'a finalement pas plus de liberté que sa propre esclave, dont elle partage le sort, y compris à l'extérieur du harem.

Pourtant, si l'on met à part Roxane (on reviendra sur sa dernière lettre), les femmes ne semblent pas prêtes à se révolter contre l'oppression dont elles sont victimes. Elles disent parfois l'injustice (et cette prise de conscience est déjà très importante), mais elles ne mettent pas fondamentalement en cause le système carcéral du harem. Certaines, comme Zélis, vont même jusqu'à prétendre en accélérer la logique de contrainte féminine : « Ta fille ayant atteint sa septième année », écrit-elle à Usbek, « j'ai cru qu'il était temps de la faire passer dans les appartements intérieurs du sérail et de ne point attendre qu'elle ait dix ans pour la confier aux eunuques noirs. On ne saurait de trop bonne heure priver une jeune personne des libertés de l'enfance et lui donner une éducation sainte dans les sacrés murs où la pudeur habite<sup>20</sup>. »

Quant à Usbek, s'il veut bien critiquer le modèle social et familial qu'il incarne, ce n'est nullement en fonction de considérations morales (l'injustice et la souffrance imposées aux habitantes de son harem), mais au nom de l'efficacité économique. Car en observant le nombre considérable d'eunuques qu'il faut pour garder les concubines, sans compter les filles d'esclaves qui « vieillissent presque toujours dans une affligeante virginité<sup>21</sup> », il en vient à considérer, comme Montesquieu lui-même, qui associe la prospérité des États à la croissance de leur population, qu'il s'agit là d'une grande « perte pour la Société<sup>22</sup> ». (Usbek développe d'ailleurs, dans la lettre CXV, une comparaison à l'avantage des Romains, qui avaient su intégrer leurs esclaves au monde du travail et à qui ils n'interdisaient pas de se marier.)

Du coup, l'institution du harem n'est pas si inébranlable qu'il y paraît au premier abord, dans les *Lettres persanes*. On insiste d'habitude sur la façon dont l'auteur, à travers le regard des Persans, donne une vision critique de la société française de son temps. Ce « renversement sociologique » (Roger Caillois) n'est plus à démontrer, – ce qui n'empêche pas que la confrontation issue du voyage en France de Rica et Usbek produit aussi, en retour, des effets sur l'Orient, que les deux protagonistes principaux regardent parfois avec une distance critique. Dans la lettre XXXVIII, Rica pose la question de savoir « si la Loi naturelle soumet les femmes aux hommes » : « Non, me disait l'autre jour un philosophe très galant [derrière lequel on peut deviner le jeune Montesquieu, ou du moins une image qu'il projette de lui-même] : la Nature n'a jamais dicté une telle loi. L'empire que nous avons sur elles est une véritable tyrannie ; elles ne nous l'ont laissé prendre que parce qu'elles ont plus de douceur que nous, et par conséquent, plus d'humanité et de raison. [...]. Or, s'il est vrai que nous n'avons sur les femmes qu'un pouvoir tyrannique, il ne l'est pas moins qu'elles ont sur nous un empire naturel : celui de la beauté, à qui rien ne résiste<sup>23</sup>. » Et Rica d'ajouter : « Tu vois, mon cher Ibben, que j'ai pris goût de ce pays-ci, où l'on aime à soutenir des opinions

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 84 (lettre XLVII).

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 108 (lettre LXII).

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 183 (lettre CXIV).

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 74-75.

extraordinaires et à réduire tout en paradoxe<sup>24</sup>. » Il y a donc place, dans les *Lettres persanes*, non seulement pour une critique de l'esclavage mais aussi pour une mise en cause des rapports de domination entre hommes et femmes, en Perse, bien sûr, mais peut-être aussi en France, comme le suggère la notion de « loi naturelle », qui, par définition, ne saurait se limiter à un seul continent.

D'autre part, dans la mesure où les femmes ont un « empire naturel » sur les hommes, elles ont elles-mêmes une capacité de *résistance* face à la « tyrannie » masculine. Mieux, elles incarnent une supériorité esthétique qui n'exclut nullement des qualités morales et intellectuelles. Et le philosophe de conclure par cette déclaration féministe avant l'heure : « Nous [les hommes] employons toutes sortes de moyens pour leur abattre le courage [celui des femmes] ; les forces seraient égales si l'éducation l'était aussi<sup>25</sup>. » Or, ce qui est frappant, c'est de voir que ce type de destabilisation du pouvoir masculin se retrouve aussi, du côté persan, sans qu'il soit nécessaire de passer par la médiation d'un interlocuteur français. Ainsi Zélis, celle-là même qui semblait intérioriser la contrainte du harem au point de vouloir confier la fille d'Usbek, encore enfant, aux eunuques noirs, n'hésite pas à tenir à son époux un discours provocateur : « Dans la prison même où tu me retiens, je suis plus libre que toi : tu ne saurais redoubler tes attentions pour me faire garder, que je ne jouisse de tes inquiétudes ; et tes soupçons, ta jalousie, tes chagrins sont autant de marques de ta dépendance<sup>26</sup>. » Il s'agit bien sûr, dans un premier temps, de rassurer la mari jaloux : je t'aime et je t'attends, ne crains rien. Mais en avançant l'idée selon laquelle la dépendance psychologique serait plus contraignante que les murs du harem, Zélis instille chez Usbek le soupçon que les rapports hiérarchiques entre elle et lui seraient peut-être inversés. Du coup, Montesquieu suggère que la France des Lumières n'a pas l'apanage de l'esprit critique, lequel semble se développer, chez les Orientales, à proportion même de la tyrannie domestique instaurée par le système du harem, dont les premières victimes sont les femmes. Si celles-ci s'expriment peu dans les *Lettres persanes*, lorsqu'elles le font, leur parole peut donc être le ferment d'une contestation forte.

Voyons, pour terminer, si l'on peut mettre à l'épreuve cette hypothèse, et quelles en sont les limites. Pour ce faire, on examinera brièvement la dernière lettre de Roxane à Usbek. Celle-ci apparaît, à la toute fin de l'ouvrage, à la fois comme l'aboutissement d'un processus et comme le basculement dans une autre réalité. De prime abord, il semblerait que tout le roman de Montesquieu puisse se lire comme le renversement d'une très ancienne topique, celle de la *prison d'amour*. Remontant à Ovide, cette métaphore génère toute une tradition, exaltée surtout par les Provençaux, qui font de l'amant un être soumis, se plaignant de la violence d'un désir toujours insatisfait tout en recherchant paradoxalement la souffrance qu'impose l'amour distant. Or, c'est exactement la relation inverse qui semble prédominer dans les *Lettres persanes*, puisque chacune des épouses, enfermée dans le harem, ne cesse de supplier le mari absent de revenir à Ispahan. Emprisonnées physiquement et moralement, Fatmé, Roxane, Zachi, Zélis et Zéphris disent tout à la fois (du moins le croit-on au début) le désir et l'obéissance, la passion et son contrôle, – jusqu'au moment où il apparaît que cette tension discursive est le produit d'une situation insupportable qui conduit à la révolte dans le harem, annoncée à Usbek par le grand eunuque (lettre CLXVII), puis par l'eunuque Solim (lettre CLIX), avant d'être pleinement assumée par Roxane, dans une lettre admirable dont on peut relire le début :

Oui, je t'ai trompé ; j'ai séduit tes eunuques, je me suis jouée de ta jalousie, et j'ai su, de ton affreux sérail, faire un lieu de délices et de plaisirs.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 109 (lettre LXII).

Je vais mourir : le poison va couler dans mes veines. Car que ferais-je ici, puisque le seul homme qui me retenait à la vie n'est plus ? [...]  
 Comment as-tu pensé que je fusse assez crédule pour m'imaginer que je ne fusse dans le Monde que pour adorer tes caprices ? que, pendant que tu te permets tout, tu eusses le droit d'affliger tous mes désirs ? Non ! J'ai pu vivre dans la servitude, mais j'ai toujours été libre : j'ai réformé tes lois sur celles de la Nature, et mon esprit s'est toujours tenu dans l'indépendance<sup>27</sup>.

Tout se renverse donc, ou plus exactement, dans cet aveu final en forme de coup de tonnerre, tout ce que croyait Usbek (et, peut-être, le lecteur avec lui) s'avère faux. Il faut donc relire les *Lettres persanes* en sachant que la hiérarchie instaurée dans le harem est en réalité contestée beaucoup plus tôt qu'on ne le croit. « J'ai pu vivre dans la servitude, mais j'ai toujours été libre », dit Roxane, qui exprime ici, par avance, le paradoxe rousseauiste, d'origine stoïcienne, du primat de la liberté intérieure sur les contraintes mondaines, – ce sera la morale d'*Émile et Sophie*, qui place les héros, littéralement, en situation d'esclavage.

Jean Starobinski avait déjà relevé, dans son *Montesquieu par lui-même*, la revendication libertaire contenue dans le suicide de Roxane<sup>28</sup>. En tout cas, on ne saurait nier la force transgressive de son acte : refusant d'être soumise à un époux qui semble avant tout désireux d'affirmer son autorité de manière lointaine, Roxane se donne à celui qu'elle aime d'amour, – et qui finit d'ailleurs par se faire tuer pour elle (voir la lettre CLIX) –, un jeune homme qui était la seule personne à la retenir à la vie, dit l'héroïne. L'ironie de l'histoire veut que le geste fatal de celle-ci, qui est aussi, malgré la note d'apaisement final (« je sens affaiblir jusqu'à ma haine »), une manière de « punir » son époux despotique, ait été justifié d'avance par Usbek lui-même, dans la lettre LXXVI sur la légitimité du suicide<sup>29</sup>. Du coup, on peut dire que Roxane incarne peut-être moins le triomphe (ou la vengeance) de la femme sur l'homme, que, d'une manière plus générale, la victoire de la liberté sur l'esclavage. Mais cette victoire est ambiguë, non seulement parce qu'elle est obtenue au prix de la mort de celle-là même qui revendique à la fois une autre vie et un autre type de relation entre les sexes, mais aussi parce que Roxane est seule à se suicider. « J'ai pris mon parti : tous les malheurs vont disparaître ; je vais punir », annonce l'eunuque Solim à son maître en se vantant de « tout le sang » qu'il va répandre<sup>30</sup>. Autrement dit, le harem d'Usbek va sans doute rester ce qu'il est, moyennant une répression féroce : une prison déshumanisante, un lieu de violence, de frustration et de haine. Il n'en reste pas moins qu'il revient à une femme d'avoir montré de manière éclatante que l'esclavage ne concernait pas seulement les esclaves, et qu'il n'était que la forme exacerbée d'un problème beaucoup plus général, celui des rapports de domination et de subordination entre les êtres humains. En ce sens, on peut dire qu'après la mort de Roxane, plus rien ne sera vraiment comme avant. C'est du moins ce que le lecteur peut être conduit à imaginer, dans cette fin dont le caractère radical a en même temps quelque chose de programmatique.

Les *Lettres persanes* sont un texte à la fois très classique par le style, et déjà tourné vers l'avenir par le dramatisme de la passion amoureuse qu'il met en scène. Il n'est certes pas dépourvu de précédents, et on a pu, par exemple, mettre en relation Roxane avec le personnage du même nom dans le *Bajazet* de Racine. Mais l'originalité de Montesquieu

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 252 (lettre CLXI). Je ne partage pas les réserves de Jeannette Geffriand Rosso, qui voit dans la fin des *Lettres persanes* « un ton de mélodrame peu convaincant » et une « ironie constante » de la part du narrateur à l'égard des « déclarations heurtées » de Roxane (*Montesquieu et la féminité*, Pise, Lebreria Golaridica, 1977, P. 336). L'auteur reconnaît par ailleurs le caractère subversif de ce scénario imaginé par Montesquieu.

<sup>28</sup> Jean Starobinski, *Montesquieu par lui-même*, Paris, Seuil, 1953, p. 68-69.

<sup>29</sup> « Les lois sont furieuses en Europe contre ceux qui se tuent eux-mêmes [...]. Il me paraît, Ibben, que ces lois sont bien injustes » (Montesquieu, *Lettres persanes*, éd. J. Roger, *op. cit.*, p. 131).

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 252 (lettre CLX).

consiste à donner la parole à une femme qui ne se contente pas de défendre son intérêt personnel, fût-ce au service d'une intrigue de palais, mais qui incarne aussi un idéal de justice et de liberté. De surcroît, en dénonçant l'injustice dont sont victimes aussi bien les épouses d'Usbek que les esclaves et les eunuques du harem, le narrateur suggère que, malgré leurs conflits internes, ils sont en réalité tous dans la même situation de dépendance et de souffrance face au maître des lieux, – un homme qui est censé découvrir, en Occident, les valeurs que prônent les Lumières, mais qui s'avère bien incapable des les appliquer chez lui. Or, la France de la Régence, celle qui correspond à la période où les deux Persans séjournent à Paris, peut-elle vraiment se targuer d'être un exemple ? Le mensonge, l'infidélité, la corruption qui sont à l'œuvre dans le harem, ne trouvent-ils pas un écho dans le monde français de la cour, avec sa noblesse entrée en décadence ? On sait qu'une telle lecture est parfaitement légitime, et qu'il est possible d'interpréter le « sérail » comme une image de Versailles, avec ses courtisans en situation de dépendance face aux prébendes et avantages divers distribués par le Roi<sup>31</sup>. Mais il me semble que la réflexion de Montesquieu se situe sur un plan plus général. Ou plus exactement, si c'est bien l'« Orient », à travers la représentation plus ou moins fantasmée du harem comme illustration d'un « despotisme » domestique, qui est pris comme exemple à ne pas suivre, cette critique peut à l'évidence s'appliquer aussi à toute forme d'injustice, y compris en France. Celle-ci a certes aboli l'esclavage sur son propre territoire, mais n'y a-t-il pas, outre la perpétuation de l'esclavage dans les colonies, des manifestations cachées d'« esclavage » – rappelons simplement la réponse du « philosophe très galant » à la question que lui posait Rica de savoir « si la Loi naturelle soumet les femmes aux hommes » : « les forces seraient égales si l'éducation l'était aussi<sup>32</sup> ». Oui, il y a encore des « chaînes » à l'intérieur même de l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle, et Montesquieu, avec la clairvoyance qui est la sienne, s'attache à les montrer, fût-ce par un détour orientaliste. Le seul « esclavage » qu'il accepte, et même qu'il loue indirectement, dans les *Lettres persanes*, est celui qui est fondé sur un attachement réciproque et volontaire : c'est la conclusion de l'histoire d'Asphéridon et d'Astarté, où les deux héros acceptent les « travaux de la servitude<sup>33</sup> » au nom de l'amour qu'ils éprouvent l'un pour l'autre, – et avec une perspective de libération à court terme. Ce n'est sans doute pas un hasard si cette histoire « guèbre » (qui renvoie au culte zoroastrien de ceux qui refusèrent, en Perse, la conversion à l'islam), est citée par un ami d'Usbek resté à Smyrne, ville portuaire d'Asie Mineure comportant une forte composante grecque, cité « multiculturelle » destinée à assurer, pendant deux siècles encore, le rôle de terrain de rencontre entre l'Orient et l'Occident.

**Sarga Moussa**  
CNRS, UMR LIRE

---

<sup>31</sup> C'est par exemple la lecture que propose Céline Spector, qui s'appuie notamment sur la lettre XCVI pour illustrer ce parallèle entre Versailles et le sérail (*Montesquieu et les « Lettres persanes »*, Paris, PUF, 1997, p. 77). Voir également, pour une interprétation de l'eunuque comme métaphore du courtisan, Allan Singerman, « Réflexions sur une métaphore : le sérail des *Lettres persanes* », dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, n° 185, 1980, p. 184 et suiv. Dans son ouvrage *Structure du sérail*, Alain Grosrichard voyait de son côté dans le parallèle entre deux « catastrophes », celle de la Régence et celle du harem, la « chaîne secrète » des *Lettres persanes* (Paris, Seuil, 1979, p. 34 et suiv.).

<sup>32</sup> Montesquieu, *Lettres persanes*, éd. J. Roger, *op. cit.*, p. 75 (lettre XXXVIII).

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 122 (lettre LXVII).